

PLUS DE 21 MILLIONS D'EUROS POUR InspiRe

Le Premier ministre a annoncé ce mercredi 6 octobre 2021 l'ensemble des projets lauréats ainsi que les subventions de l'État associées au titre du 4^e appel à projet relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux.

Le SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole se réjouissent de l'annonce du Premier ministre d'accorder plus de 21 millions d'euros en faveur du projet InspiRe, qui bénéficie d'un montant de subvention remarquable pour un projet de BHNS (au même niveau que certaines lignes de tramway).

L'octroi de cette subvention, portée par le SMTC-AC au nom de la co-maîtrise d'ouvrage (SMTC-AC et Clermont Auvergne Métropole) constitue une opportunité majeure pour accélérer l'ambition métropolitaine de Clermont-Ferrand vers une métropole durable, grâce au projet InspiRe. « Les transports en commun fédèrent, rassemblent. Ce sont des vecteurs de l'égalité républicaine, à laquelle nous sommes particulièrement attachés par les temps qui courent, et que je vous invite à revendiquer », a rappelé Jean Castex.

C'est également la démonstration du sérieux, de la qualité et de la crédibilité du projet InspiRe, cité en exemple de BHNS, tant du point de vue technique que financier. En effet, la sélection des dossiers s'est appuyée sur la solidité de la réponse apportée à de nombreux critères: qualité de l'offre, pertinence des choix d'aménagement, coût et solidité financière, bénéfices attendus, bilan socio-économique, bilan carbone, etc.

InspiRe a également bénéficié des quatre bonus financiers attribués aux projets apportant une réponse particulièrement favorable à la desserte des quartiers liés à la politique de la Ville, à l'utilisation de véhicules routiers « zéro émission », à l'amélioration de la qualité de l'air, et à la mise en œuvre d'une politique d'urbanisme ambitieuse.

DE NOMBREUX CRITÈRES DE CHOIX ET QUATRE BONUS FINANCIERS SPÉCIFIQUES

Les principaux critères de sélection retenus pour bénéficier d'une subvention au titre de l'appel à projet :

- le matériel roulant utilisé (nombre de voyageurs et motorisation) ;
- le niveau d'offre (temps de parcours, fréquence, amplitude horaire, principaux équipements et services desservis) ;
- l'inscription dans le système de transport (connexions avec le réseau existant et intermodalité) ;
- l'aménagement autour des stations (stationnements autos ou vélos) ;
- le coût hors taxes et l'estimation du coût annuel d'exploitation ;
- la capacité financière du porteur du projet à en supporter le coût ;
- les bénéfices attendus et la prévision de fréquentation ;
- l'évaluation du report modal et des gains de temps ;
- le bilan socio-économique ;
- le bilan carbone et l'évaluation des autres bénéfices environnementaux.

Le projet InspiRe a par ailleurs bénéficié de quatre bonus financiers au regard des améliorations notables qu'il apporte au territoire métropolitain.

La desserte des quartiers liés à la politique de la ville

La mise en service de la ligne A de tramway a permis de desservir les quartiers nord, de la Gauthière, et de St-Jacques, puis les Vergnes. En desservant les quartiers Fontaine du Bac et le quartier des Dômes à Cournon-d'Auvergne (future ligne C), ce sera demain la totalité des quartiers en politique de la ville qui seront desservis au moyen d'un transport en commun performant et cadencé.



L'utilisation de véhicules routiers « zéro émission »

Conformément aux engagements figurant dans le schéma de transition énergétique et écologique, le SMTC-AC s'est fixé une stratégie énergétique ambitieuse. Le projet InspiRe participe de façon majeure à cette stratégie :

- 50 % de la consommation des futures lignes de BHNS B et C devrait être produite par le biais du déploiement de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments d'exploitation et de maintenance et en ombrière au-dessus du futur centre de remisage et maintenance du projet ;
- en complément, une réflexion est menée pour atteindre 100 % d'énergie verte et locale via la mise en place de PPA (Power Purchase Agreement) entre le SMTC-AC et des producteurs d'énergie renouvelable locaux.

L'amélioration de la qualité de l'air

L'amélioration de la qualité de l'air au sein de la métropole clermontoise passe essentiellement par une réduction considérable de l'usage de la voiture individuelle conformément aux objectifs inscrits au PDU (Plan de Déplacements Urbains). Cette volonté est portée au sein du projet InspiRe grâce à :

- la création de sites propres sur de nombreuses voies ;
- la restructuration du réseau de transport en commun et la création de parc-relais en accompagnement du point précédent.



À PROPOS DU PROJET InspiRe



Construit autour de trois lignes principales, la ligne A du tramway et les 2 lignes B et C sur voies réservées et à Haut Niveau de Service, InspiRe est bien plus qu'un projet de transport public. C'est un nouveau souffle pour une mobilité plus écologique, plus juste et plus performante. L'ambition d'une métropole plus accessible, plus durable et plus sociale. Le projet irriguera tout le territoire, rapprochant des lieux de travail, des services essentiels et des activités du quotidien. L'objectif est de mettre chaque commune de la métropole à 30 minutes du cœur urbain et chaque habitant à 30 minutes des services essentiels.

Dans cette perspective, le projet qui concerne l'ensemble du territoire métropolitain, s'appuie sur :

- > la création de 2 lignes B et C à Haut Niveau de Service (BHNS) avec des nouveaux bus zéro émission sur des voies réservées, pour compléter l'offre de la ligne A de tramway,
- > l'amélioration de l'offre des autres lignes de bus et des autres modes de transport (vélo, transport à la demande...), le tout dans un environnement paysager verdoyant et apaisé, plus favorable aux déplacements doux, à pied ou à vélo.

Contacts presse

Clermont Auvergne Métropole

Emmanuel Théron, *Attaché de presse*
Cabinet d'Olivier Bianchi,
Président de Clermont Auvergne Métropole
04 73 42 62 51 / 07 61 90 23 29
etherond@clermontmetropole.eu

Agence Qui Plus Est

Anne-Cécile Runavot
04 73 74 62 35 / 06 34 87 35 87
anne-cecile.runavot@quiplusest.com